

**MAIRIE DE BREVAL
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 MARS 2022**

Convocation du 24 février 2022

PRESIDENCE : Thierry NAVELLO

PRESENTS : René LANNOU, Maryse MAUGUIN, Jean-Pierre SIMENEL, ANNIE ZACCHERINI, Michel ABRAHAM, Jean-Yves SEILLE, Mylène MOREAU, Jacky LECLERC, Christine TOURNAY, Christian FOUCAULT, Myriam DAVI

ABSENTS EXCUSES : Julien MOREAU (Procuration donnée à Thierry NAVELLO), Sébastien MOLINIER (Procuration donnée à Jean-Pierre SIMENEL), Gwénaëlle MILON (Procuration donnée à Maryse MAUGUIN), Julie FLAMAND (Procuration donnée à ANNIE ZACCHERINI), Hélène CHAUFON (Procuration donnée à Jacky LECLERC), Estelle HENRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse MAUGUIN

COMMUNE

DELIBERATIONS

2022-25 : Location salle des fêtes et salle polyvalente aux « extérieurs »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

AUTORISE la location des salles communales à des tiers non-résidents de Bréval et Neauphlette

FIXE les montants des cautions pour les locations à des tiers non-résidents de Bréval et Neauphlette à la somme de : 2000 € pour la salle des fêtes et 1000 € pour la salle polyvalente

PRECISE que les locations des salles communales à des tiers non-résidents de Bréval et Neauphlette ne seront possibles qu'après un entretien préalable entre les demandeurs et M. le Maire ou l'un de ses adjoints

2022-26 : Achat tondeuse autoportée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DONNE son accord de principe à l'acquisition d'une tondeuse autoportée neuve par la commune

AUTORISE M. le Maire à engager les dépenses nécessaires à cette acquisition

PRECISE que le devis d'achat du nouveau matériel devra inclure la reprise de l'ancienne tondeuse

URBANISME

➤ Tract anonyme dans les boîtes aux lettres

M. le Maire a reçu en entretien, le jeudi 3 mars 2022, les auteurs d'un tract distribué dans les boîtes aux lettres du centre bourg. Ce tract remettant en cause la mise en place et les orientations du PLU communal et la future modification de ce dernier, M. le Maire a rappelé que :

- La mise en place du PLU était rendu obligatoire par la suppression nationale du POS
- L'élaboration de ce PLU a fait l'objet d'une enquête publique et de nombreuses informations aux citoyens à chaque étape du projet
- Le PLU communal a été voté par l'ensemble des membres du précédent conseil municipal
- La commune de Bréval a une obligation de développement imposée par la région, la modification du PLU vise à modérer la création de nouveaux logements afin de ne pas submerger les infrastructures de la commune et lui conserver son caractère de petit bourg
- L'actuelle modification du PLU vise précisément à « protéger » les zones restant à urbaniser, d'un développement nuisible à la commune

➤ Point sur les modifications du PLU :

- Nouvelles OAP :

- OAP 2 : face à la salle du lavoir, 7 logements minimums, 8 maximum (au lieu des 21 initialement prévus), obligation de 3 places visiteurs dont 1 PMR
- OAP 3 : Rue Patton, 5 à 7 logements individuels au lieu des 17 prévus. 5 places visiteurs dont 1 PMR
- OAP 6 : Constructible à compter de 2024, initialement, 52 logements prévus. Proposition d'un bâtiment d'habitat collectif de 24 à 28 logements et de 15 habitations individuelles. Espace aéré, végétalisé, avec 15 places visiteurs et 2 places PMR

- L'enquête publique sur les modifications doit se faire du 15/04 au 15/05
- Les projets de modifications du PLU vont être soumis aux Personnes publiques Associées (Département, Agriculteurs, Associations)

BATIMENTS MATERIEL

➤ Maison médicale : délais respectés, le plancher haut est en cours

- Une étude de faisabilité pour la rénovation du bâtiment du 1000 Clubs a été sollicitée auprès du cabinet INGIENERY
- Salle du lavoir : la reconnexion au réseau d'eau de la salle est en cours, suite à la destruction du branchement existant par Véolia

VOIRIE

- Une étude est en cours pour le passage aux LED généralisé sur la commune pour l'éclairage public
- La fibre n'est toujours pas posée rue Lecomte Denis suite à différentes difficultés
- La réception des chantiers rue du Parc et rue Charles de Thiberville ont été faites
- L'abri bus a été posé hier aux bossus
- Suite à la dernière commission voirie, plusieurs devis ont été lancés
- Une campagne d'élagage a eu lieu en partenariat avec la CCPIF (Gamacherie, Bois des Huaut, Chemin des bateaux)

ENVIRONNEMENT

- La clôture pour l'éco-pâturage a été réalisée
- Remise récompense village fleuri le 18 mars.

FETES ET ANIMATIONS

- Repas des anciens le 3 avril
- 8 avril : remise des récompenses, médailles du travail et bébés nés en 2020 et 2021, maisons fleuries, accueil des nouveaux habitants
- Réunion commission des fêtes le 10 mars en mairie à 17h15 avec pour ordre du jour le calendrier des animations et le budget

INFORMATION – COMMUNICATION

- **Bulletin Municipal** : Nouveau rythme de parution, prochaine distribution début avril

MISSION LOCALE :

- Présence de la mission locale tous les mercredi matin à la maison France Services de Bonnières

ACTION SOCIALE :

- Suite à des questions portant sur la mission de Katia, Mme MAUGUIN a présenté le tableau de « reporting » listant les tâches effectuées par l'agent de convivialité (Entre autres, plus de 200 appels téléphoniques et 16 visites). La durée des visites, de plus de 1h30 en moyenne confirme un réel besoin. Une satisfaction des personnes âgées de la commune de retrouver le dispositif Yes+ a été constatée
- Séance cinéma le 16 mars
- Un nouveau projet est à l'étude pour organiser des réunions de groupes de personnes âgées afin de faire des activités ensemble
- Collecte de denrées de première nécessité à la salle de la fête, organisée en partenariat avec la ville de Neauphlette à compter du 7 mars en soutien au peuple Ukrainien

INTERCOMMUNALITE

CCPIF

- Conseil communautaire les 1^{er} mars et 15 mars 2022. Une augmentation des coûts de prise en charge des ordures ménagères va conduire à une augmentation de la taxe d'ordures ménagère de 7.5% actuellement à 9%. La création d'une nouvelle déchetterie sur le territoire de la CCPIF devrait permettre de minimiser les augmentations de charges à venir.
- La commission tourisme du 2 mars a abouti à la proposition de création de 6 nouveaux sentiers de randonnées, dont 3 qui concerneraient Bréval

Conseil Départemental

- Attribution subvention 2852 € au collège de Bréval
- Investissement de 600 000 € pour l'amélioration des routes entre Buchelay et Bréval

Marpa : Une nouvelle résidente s'est installée

SIVOS BREVAL NEAUPHLETTE :

- La formation premiers secours à destination du personnel s'est bien déroulée.

SIVSCP

- L'installation de l'éclairage LED sur les terrains de tennis est terminée.
- L'installation de l'éclairage LED sur le terrain de foot devrait intervenir en mai
- Une clôture extérieure aux terrains de tennis va être posée à l'initiative du SIVSCP sur l'année

- 2022
- Un devis est en cours pour la pose d'un éclairage solaire entre le city stade et les vestiaires.
 - Comité du jeudi 10 février 2022 avec à l'ordre du jour : modification des statuts, présentation du rapport d'orientation budgétaire, lancement du groupement d'achat d'électricité à partir de janvier 2013. La commune de Bréval ayant déjà adhéré au groupement d'achat d'électricité avec le SEY les années précédentes, elle bénéficie d'un dispositif limitant l'augmentation du coût de l'électricité.
Le SEY propose également de prendre en charge la mise en place de bornes de rechargement pour les véhicules électriques. La commune étudiera cette possibilité prochainement

ASSOCIATIONS

- Le Club de l'amitié organise un loto le 5 mars
- L'ALGD organise une guinguette le 6 mars
- Exposition photos les 19 et 20 mars : Brephodiaval
- Loto du FCPBL le 26 mars
- Les inscriptions pour la brocante du 22 mai sont en cours, le formulaire d'inscription est à télécharger sur le site de Bréval
- Les associations ont déposé leur demande de subvention pour 2022

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Elections présidentielles 10 et 24 avril : organisation de la tenue des bureaux de vote et des tables de dépouillement
- ✓ Elections législatives 12 et 19 juin : organisation de la tenue des bureaux de vote et des tables de dépouillement
- ✓ Sablage du bâtiment SEVEPI durant tout le mois de mars pour préparer la mise en peinture, et démontage de la grue vont entraîner des nuisances sonores. La peinture devrait suivre en avril selon la météo

Date de la prochaine réunion de conseil : Vendredi 1^{er} avril 19h30

N'ayant plus de question en instance, la séance est levée à 21 h 45